la décente célébration de la sainte Messe et des autres offices de l'Eglise. Vous avez donc bien mérité certainement de Dieu et du prochain.

Prosternés en adoration devant la divine Eucharistie et offrant, nuit et jour, vos prières en sa présence, vous réparez autant que vous le pouvez les injures faites à ce sacrement d'amour; puis, en procurant par votre industrie et votre travail, des ornenents aux églises pauvres, vous favorisez l'exercice du saint ministère, vous contribuez à la diffusion de l'Evangile et vous relevez la splendeur du culte. De cette sorte vous contribuez pour une large part aux fruits abondants qui sont recueillis, grâce à votre généreux concours, et volre mérite est bien grand devant Dieu. Persévérez donc avec zèle et constance dans l'œuvre que vous avez si bien commencée et dans vos résolutions. Que Dieu confirme votre foi, qu'il augmente ne plus en plus votre charité en vous comblant de ses dons de telle sorte que vous puissiez mériter une grande et magnifique récompense.

Et maintenant, comme gage des divines faveurs et pour vous donner un témoignage de notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à vous tous et à votre Association tout entière, l'Apostolique Bénédiction.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 2 Mai 1875, la première année de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE.

Le mois de Sainte Anne.

Le mois de sainte Anne n'est pas une pratique nouvelle, un grand nombre de personnes l'ont adopté depuis longtemps. Vous consacrerez donc chacun des jours du mois de juillet à honorer sainte Anne, suivant l'exemple de ses fidèles serviteurs.